

**Projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et  
renforcement de la résilience face à ses effets**  
**Lecture des conclusions de la Commission mixte paritaire**  
**François-Michel Lambert**

Mardi 20 juillet 2021

Madame la Présidente [Monsieur le Président],  
Madame la Ministre,  
Mesdames et Messieurs les rapporteurs,  
Chers collègues,

Au moment même où nos voisins allemands et belges sont frappés par des inondations d'une rare ampleur, aux conséquences dramatiques et incommensurables, que nos amis espagnols et canadiens subissent des températures qu'aucun être vivant actuel n'a connu dans ces latitudes, pendant que les agriculteurs français peinent encore à se remettre des gelées noires d'avril dernier véritable voile de mort sur une part importante de notre agriculture, la loi Climat est expédiée en catimini. Dernière en date, une publication hier d'un collectif annonce une perte de 20% en 30ans de la population de la biodiversité en Méditerranée, pire encore 51%, oui 51% de pertes sur les systèmes marins. Divisés par 2 en 30ans !

Profitant de l'été, le Gouvernement avec un plein soutien d'une majorité aux ordres, fait passer la loi Climat et résilience, amputée de toute ambition. Pourtant, le courage aurait été de maintenir le débat ouvert, l'enrichissement mutuel, la conviction partagée avec nos concitoyens et les élus locaux.

Nous le savons, nous ne pourrons plus agir avant 2023, dans 18mois, pour porter notre droit à la hauteur des enjeux écologiques, afin d'enclencher un autre modèle de développement.

On peut le dire, pas encore publiée la loi Climat est déjà dépassée face au réchauffement climatique, à la raréfaction des ressources naturelles, aux pollutions, en premier lieu celle du plastique qui tue nos mers, à l'effondrement de la biodiversité. Dé-pa-ssée !

Avant même d'être écrit, le texte manquait déjà d'ambition ... Nous vous avons alerté lors des débats : pendant que la Commission européenne préparait un nouvel objectif de 55% de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, adopté depuis, vous refusiez le débat et restiez sur un objectif de 40%. Sans autre forme d'argument que vous n'aviez pas l'autorisation à pousser plus loin l'objectif. Mais c'est la réalité des faits, les morts et les catastrophes qui nous poussent à aller plus loin, plus vite, plus fort !

Et c'est ainsi que le 14 juillet, alors que nous célébrions notre fête de la Fraternité, l'Union européenne amorçait sa révolution verte avec son paquet climat. La Fraternité c'est celle d'un bien commun, une planète unique, la survivance de l'espèce humaine. Nous n'y sommes pas dans ce texte, et je suis très inquiet alors que la France prend la présidence de l'Union européenne en janvier 2022 : elle devrait tirer toute l'Union européenne vers le haut sur l'urgence climatique, mais elle fera l'inverse ... Encore en retard.

Cette loi Climat et Résilience est dénuée de logique d'ensemble, de vue globale. De trop nombreux sujets n'y sont qu'effleurés.

Timide sur la question des forêts, alors que c'est un puit de carbone majeur. Alors que la Commission souhaite utiliser forêts et tourbières pour absorber environ 7% des émissions, la réflexion autour de la forêt dans votre loi est incomplète, pire avec la réalité de la baisse des effectifs des agents de l'ONF, à l'inverse de toute logique d'engagement. La forêt pour vous c'est finalement celle qui doit produire 800.000 tonnes de bois par an pour la méga-centrale de Gardanne, alors que dans le même temps 500 scientifiques du monde entier dénoncent le crime climatique que consiste à brûler du bois pour produire de l'électricité.

Autre étrangeté de cette loi : alors que la Commission européenne souhaite la fin des voitures thermiques en 2035, la France mise sur 2040. A la traîne ! Dans les ZFE, les voitures très lourdes, faussement électriques par une hybridation cache sexe de leur puissance et de leur démente, pourront continuer de rouler alors qu'elles émettent énormément de particules fines. Aucune action sur les particules fines dues aux pneumatiques et aux freins, pourtant principale cause dans certaines villes de cette pollution mortelle, près de 100 000 morts prématurées par an en France ...

Vous nous annoncez un écoscore comme étant révolutionnaire avec l'affichage environnemental. Mais comme le rapporteur général l'a avoué dans l'hémicycle, cet écoscore ne prendra pas en compte l'impact du transport de livraison finale : un biscuit aurait donc le même impact, qu'il soit vendu à 10 kilomètres de l'usine ou en Outre-Mer ! Comment créer plus de confiance auprès de nos concitoyens avec de telles mesures ?

Parlons du problème originel de votre projet de loi : Dénué de visions sur la démographie et ses conséquences sur l'aménagement territorial, sans jamais aborder les mobilités contraintes des personnes et les mobilités désordonnées des marchandises, vous restez dans cette illusion du tout TGV, du tout Nucléaire, du tout technologique qui nous sauverait de cataclysmes.

Rappelons que le simple fait de baisser de 25% la mobilité des personnes ce serait autant de gaz à effet de serre évité. C'est la théorie de la ville du 1/4h mise en œuvre partout dans le monde, ignoré dans votre projet de loi. Le simple fait d'appliquer la stratégie France Logistique 2025, présentée en 2016 par le Ministre Macron, liquidée en 2018 par le Président Macron, aurait permis de gagner 60 milliards de performance économique et tout autant baisser les gaz à effet de serre en arrêtant de trimbalier en tout sens des marchandises.

Je finirai sur le délit d'écocide qui a fait l'objet d'un compromis peu satisfaisant puisque celui-ci ne prévoit pas d'extraterritorialité de notre droit. Les industriels sont de fait incités à s'installer ailleurs. La délocalisation de la pollution n'est pas une solution, la planète est unique !

Les membres du groupe Libertés et Territoires votera à une majorité contre ce texte, les autres seront dans l'abstention extrêmement critique et l'ensemble du groupe vous appelle à la responsabilité : celle de revenir sans délai avec un texte à la hauteur de l'urgence écologique.